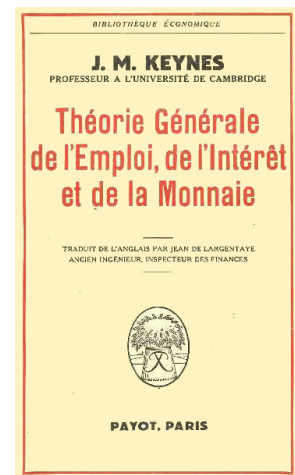


Appendice au chapitre XIX

La « théorie du chômage » du professeur Pigou



Dans sa *Theory of Unemployment*, le Professeur Pigou fait dépendre le volume de l'emploi de deux facteurs fondamentaux : 1° le taux des salaires réels stipulé par la main d'œuvre, et 2° la forme de la Courbe de la Demande Réelle de Travail. Les parties centrales de son livre sont consacrées à déterminer la forme de cette courbe. Il n'ignore pas, qu'en fait les ouvriers stipulent un taux nominal et non un taux réel de salaires. Mais il admet pratiquement que le taux effectif du salaire nominal divisé par le prix des biens de consommation ouvrière peut servir de mesure du taux réel demandé.

Les équations qui, comme il dit, « forment le point de départ de l'étude » sur la Courbe de la Demande Réelle de Travail sont données à la page 90. Mais, comme les hypothèses tacites nécessaires à la validité de l'analyse se dissimulent dans les premières Pages, nous allons résumer l'argumentation jusqu'au point décisif.

Le Professeur Pigou distingue deux sortes d'industries: celles qui « produisent les biens de consommation ouvrière à l'intérieur et les richesses exportables dont la vente crée à l'étranger des droits à des biens de consommation ouvrière » et les « autres industries » ; il sera commode de les désigner respectivement sous le nom d'industries produisant les biens de consommation ouvrière et d'industries produisant les biens non destinés à la consommation ouvrière. Il suppose que x hommes s'ont employés dans les premières et y hommes dans les dernières. Il appelle $F(x)$ la valeur des biens de consommation ouvrière produits par les x hommes et $F'(x)$ le taux général des salaires. Ceci, bien qu'il ne s'attarde pas à le dire, revient à supposer que le coût marginal des salaires est égal au coût premier marginal¹. De plus, il suppose que $x + y = \varphi(x)$, c'est-à-dire que le nombre d'hommes employés dans les industries -produisant les biens de consommation

¹ L'habitude trompeuse d'assimiler le coût marginal des salaires au coût premier marginal vient peut-être d'une ambiguïté dans le sens du premier terme. il peut signifier soit le coût d'une unité additionnelle de production, lorsqu'elle n'est grevée d'aucun coût additionnel autre que celui des salaires, soit le coût additionnel des salaires qu'entraîne la production d'une unité additionnelle de richesse, lorsqu'elle est réalisée dans les conditions les plus économiques avec l'aide de l'équipement existant et des autres facteurs inemployés. Dans le premier cas on s'interdit d'associer au travail additionnel tout supplément d'entreprise, de capital circulant ou de choses autres que le travail qui s'ajouterait au coût, on refuse même d'admettre que le travail additionnel puisse augmenter la vitesse d'usure de l'équipement. Puisque on exclut du coût premier marginal tout élément de coût autre que le travail, le coût marginal des salaires et le coût premier marginal sont évidemment égaux. Mais les conclusions d'une analyse fondée sur les prémisses sont presque dépourvues d'application. Dans la pratique en effet l'hypothèse de base est rarement réalisée ; on n'est pas assez insensé pour refuser d'associer au travail additionnel les suppléments appropriés des autres facteurs pour autant qu'ils sont disponibles. 'Aussi l'hypothèse ne s'applique-t-elle qu'au cas où les facteurs autres que le travail sont tous déjà employés au maximum.

ouvrière est fonction de l'emploi total. Il montre ensuite que l'élasticité de la demande réelle globale de travail (qui donne la forme de la courbe étudiée, i. e. de la courbe de la Demande Réelle de Travail) peut s'écrire

$$E_r = \frac{\varphi'(x)}{\varphi(x)} \cdot \frac{F'(x)}{F''(x)}$$

Pour autant que la figuration symbolique ait un sens, ceci ne diffère guère de nos propres modes d'expression. Si on peut assimiler les « biens de consommation ouvrière » du Professeur Pigou à nos biens de consommation et ses « autres biens »

$\frac{F(x)}{F'(x)}$ à nos biens d'investissement, $\frac{F(x)}{F'(x)}$, ou la valeur en unités de salaire des biens de consommation ouvrière produits, est égal à notre C_s . De plus (à condition d'assimiler les biens de consommation ouvrière aux biens de consommation) φ est fonction de ce que nous avons appelé plus haut le multiplicateur de l'emploi k' . Car

$$\Delta x = k' \Delta y$$

et

$$\varphi'(x) = 1 + \frac{1}{k'}$$

« L'élasticité de la demande réelle globale de travail » du Professeur Pigou est donc un facteur complexe semblable à certains des nôtres. Il dépend en partie des conditions physiques et techniques de l'industrie (traduites par sa fonction F) et en partie de la propension à consommer les biens de consommation ouvrières (traduite par sa fonction [lettre grecque]) ; à condition, bien entendu, qu'on s'en tienne au cas spécial où le coût marginal du travail est égal au coût premier marginal.

Pour déterminer le volume de l'emploi, le Professeur Pigou associe alors à sa courbe de la « demande réelle de travail » une courbe de l'offre de travail. Il suppose que celle-ci dépend du salaire réel et de ce salaire seul. Mais, comme il a déjà admis que le salaire réel est fonction du nombre d'hommes x employés dans les industries produisant les biens de consommation ouvrière, il suppose en définitive que l'offre globale de travail disponible au salaire réel existant est fonction de x et de x seul. En d'autres termes, si n représente l'offre de travail disponible au salaire réel $F'(x)$, $n = x(x)$.

Ainsi, dégagée de toute complication, l'analyse du Professeur Pigou se résume à un essai de détermination du volume effectif de l'emploi au moyen des équations

$$x + y = \varphi(x)$$

et

$$n = x(x)$$

Mais il y a ici trois inconnues et deux équations seulement. Il apparaît clairement que le Professeur Pigou tourne la difficulté en considérant que n est égal à $x + y$. Il suppose qu'il n'y a pas de chômage involontaire au sens strict de mot, c'est-à-dire qu'en fait la main d'œuvre disponible au salaire réel existant est tout entière employée. La valeur de x est alors celle qui vérifie l'équation

$$\varphi(x) = x(x);$$

et lorsque on sait que x est égal par exemple à n_1 , y doit être égal à $x(n_1) - n_1$, et l'emploi total à $x(n_1)$.

Arrêtons-nous un instant pour examiner le sens de cette théorie. Elle signifie que, lorsque la courbe de l'offre de travail se modifie de manière qu'une quantité plus grande de main-d'œuvre s'offre sur la base d'un salaire réel donné ($n_1 + dn_1$ étant alors la valeur de x qui vérifie l'équation $\varphi(x) = x(x)$), la demande de biens non destinés à la consommation ouvrière est telle qu'automatiquement l'emploi dans les industries qui les produisent croît juste autant qu'il faut pour maintenir l'égalité de $\varphi(n_1 + dn_1)$ et de $x(n_1 + dn_1)$. L'emploi global ne peut varier que d'une seule autre manière; dans le cas où la propension à acheter respectivement des biens de consommation ouvrière et des biens non destinés à la consommation ouvrière évolue de telle sorte qu'il y ait une augmentation de y accompagnée d'une diminution plus forte de x .

Supposer n égal à $x + y$ équivaut, bien entendu, à supposer que la main-d'œuvre est toujours en mesure de déterminer son propre salaire réel. Cette dernière hypothèse signifie donc que la demande de biens non destinés à la consommation ouvrière obéit aux lois précédentes. En d'autres termes le taux de l'intérêt est censé s'ajuster toujours à la courbe de l'efficacité marginale du capital de manière à maintenir le plein emploi. Sans cette hypothèse l'analyse s'écroule et ne permet plus de déterminer le volume effectif de l'emploi. Il est étrange en vérité que le Professeur Pigou ait cru pouvoir présenter une théorie de l'emploi qui ne fasse aucune allusion aux cas où les variations de l'investissement (i. e. les variations de l'emploi dans la production des biens non destinés à la consommation ouvrière) ne proviennent pas de changements dans la courbe de l'offre de travail, mais de modifications (par exemple) du taux de l'intérêt ou de l'état de la confiance.

Le titre de « Théorie du Chômage » n'est donc pas pertinent. En réalité, le livre ne traite pas cette question. C'est une étude relative, au volume pris par l'emploi, lorsque la courbe de l'offre de travail est donnée et que les conditions du plein emploi se trouvent remplies. L'objet du concept d'élasticité de la demande réelle globale de travail est d'indiquer la variation du *plein* emploi qui correspond à une modification donnée de la courbe de l'offre de travail. Ou - encore et peut être plus exactement - on peut considérer cet ouvrage comme une étude non causative de la relation fonctionnelle qui détermine le niveau des salaires réels lorsque le volume de l'emploi est donné. Mais il ne peut nous dire ce qui détermine le volume *effectif* de l'emploi ; et il n'a pas de rapport direct avec le problème du chômage involontaire.

Même si le Professeur Pigou contestait, comme il le ferait peut-être, la possibilité du chômage involontaire au sens que nous avons donné précédemment à ce mot, il serait encore difficile de voir comment son analyse pourrait s'appliquer. Car, en s'abstenant de rechercher ce qui détermine le rapport entre x et y , c'est-à-dire entre le volume respectif de l'emploi dans les industries produisant les biens de consommation ouvrière et dans les autres industries, il commet encore une omission irréparable.

De plus, il reconnaît que dans une certaine limite la main-d'œuvre contracte souvent en fait sur la base non d'un salaire réel mais d'un salaire nominal donné. Alors la courbe de l'offre de travail ne dépend plus seulement de $F'(x)$ seul, mais encore du prix nominal des biens de consommation ouvrière. L'analyse précédente se trouve donc en défaut, puisqu'un nouveau facteur intervient sans qu'il y ait une équation nouvelle pour déterminer cette inconnue supplémentaire. On ne saurait mieux illustrer les dangers d'une méthode pseudo-mathématique qui ne progresse qu'en rapportant tout à une seule variable et en supposant les différentielles partielles nulles. Il est inutile de reconnaître plus tard qu'en fait il y a d'autres variables, si on poursuit le raisonnement sans remettre en question tout ce qui a été dit jusque-là. Lorsque dans une certaine limite c'est un salaire nominal que la main-d'œuvre stipule, le nombre des données est encore insuffisant même si on suppose n égal à $x + y$, sauf si les facteurs qui déterminent le prix nominal des biens de consommation ouvrière sont connus. Ce prix nominal dépend en effet du volume global de l'emploi. On ne peut donc savoir quel sera le volume global de l'emploi tant qu'on ne connaît pas le prix nominal des biens de consommation ouvrière, et on ne peut savoir quel sera le prix nominal des biens de consommation ouvrière tant qu'on ne connaît pas le volume global de l'emploi. Comme nous l'avons dit, il manque une équation. Cependant c'est lorsqu'on suppose provisoirement les salaires nominaux plus rigides que les salaires réels, que la théorie se rapproche sans doute le plus de la réalité. En Grande-Bretagne, par exemple, malgré le désordre, l'incertitude et les fortes fluctuations de prix qui ont marqué la décade 1924-1934, les salaires nominaux n'ont varié que de 6 % alors que les salaires réels variaient de plus de 20 %. Une théorie ne peut prétendre à la *généralité* lorsqu'elle ne s'applique pas dans le cas (ou dans la limite) où les salaires nominaux sont fixes, tout aussi bien que dans les autres cas. Libre aux politiciens de gémir sur la prétendue nécessité d'une grande souplesse des salaires nominaux; mais un théoricien doit être prêt à traiter indifféremment toutes les situations qui se présentent. Une théorie scientifique ne peut contraindre les faits à se plier à ses hypothèses.

Lorsque le Professeur Pigou en vient à examiner expressément les conséquences d'une réduction des salaires nominaux, il est manifeste qu'encore une fois les données introduites sont insuffisantes pour qu'une solution définie puisse être obtenue. Il commence par rejeter l'argument (op. cit., p. 101) d'après lequel, si le coût premier marginal est égal au coût marginal des salaires, les revenus des non-salariés varient en cas de baisse des salaires nominaux dans la même proportion que ceux des salariés ; il faudrait, dit-il, pour que cet argument fût valable, que le volume de l'emploi restât constant - et c'est précisément la question qu'on discute.

Mais à la page suivante (op. cit., p. 102) il commet lui-même la même erreur en supposant « qu'au début il n'y a rien de changé dans le revenu nominal des non-salariés » ; ceci ne serait vrai, il vient de le dire, que si le volume de l'emploi *ne restait pas* constant - et c'est précisément la question qu'on discute. En réalité le problème n'admet *aucune* solution tant qu'on n'introduit pas d'autres facteurs dans les données.

Le fait que la main d'œuvre stipule un salaire nominal et non un salaire réel donné (pourvu que le salaire réel ne tombe pas au-dessous d'un certain minimum) met l'analyse en défaut d'une manière que l'on peut encore montrer en signalant que l'hypothèse fondamentale dans presque tout le raisonnement, d'après laquelle une

quantité plus grande de travail ne s'offre qu'en échange d'un salaire réel plus élevé, n'est pas vérifiée. Le Professeur Pigou rejette par exemple la théorie du multiplicateur (*op. cit.*, p. 75) en supposant que le taux des salaires réels est donné, i. e. en supposant que, le plein emploi étant déjà atteint, aucun supplément de travail ne s'offrira en échange d'un salaire réel inférieur. Dans le cadre de cette hypothèse son raisonnement est évidemment correct. Mais il critique dans ce passage une proposition qui a trait à la politique pratique. En un temps où, d'après les statistiques, le chômage dépasse en Grande-Bretagne 2.000.000 d'unités (i. e. où il y a 2.000.000 d'hommes désireux de travailler au salaire nominal existant), il faut être à mille lieues de la réalité pour supposer que toute hausse du coût de la vie, si faible soit-elle, par rapport au salaire nominal, puisse amener le retrait du marché d'une quantité de main-d'œuvre supérieure à l'équivalent de ces 2.000.000 d'hommes.

Il importe d'insister sur le fait que l'ouvrage du Professeur Pigou repose tout entier sur l'hypothèse *qu'une hausse du coût de la vie, si faible quelle soit, par rapport au salaire nominal décide à se retirer du marché du travail un nombre d'ouvriers supérieur à tout l'effectif inemployé.*

De plus le Professeur Pigou ne remarque pas dans ce passage (*op. cit.*, p. 75) que l'argument qu'il oppose à l'emploi « secondaire », qui résulterait de travaux publics, est dans les mêmes hypothèses tout aussi valable à l'encontre d'un accroissement de l'emploi « primaire » dû à cette politique. Car, lorsque le taux des salaires réels en vigueur dans les industries produisant les biens de consommation ouvrière est donné, aucun accroissement de l'emploi n'est possible, sauf toutefois si les non salariés réduisent leurs dépenses en biens de consommation ouvrière. Les personnes intéressées par l'accroissement de l'emploi primaire augmentent vraisemblablement leurs dépenses en biens de consommation ouvrière; le salaire réel s'en trouve diminué, et (dans ces hypothèses) une partie de la main-d'œuvre qui était employée ailleurs se retire du marché. Le Professeur Pigou paraît admettre néanmoins la possibilité d'un accroissement de l'emploi primaire. La ligne qui sépare l'emploi primaire de l'emploi secondaire semble être sur le plan psychologique le point critique où son bon sens lucide cesse de prévaloir contre sa mauvaise théorie.

Les différences précédentes d'hypothèses et de raisonnement créent entre les conclusions du Professeur Pigou et les nôtres une divergence qui apparaît bien dans cet important passage où il résume sa manière de voir : « Si la concurrence entre les ouvriers est parfaitement libre et si la main-d'œuvre est parfaitement mobile, la nature de la relation sera des plus simples (il s'agit de la relation entre le taux des salaires réels stipulés par la main-d'œuvre et la courbe de la demande de travail). Une impulsion énergique s'exercera toujours sur les salaires pour maintenir entre leur taux et la demande une relation telle que tout le monde soit employé. Dans une situation stable tout le monde sera donc effectivement employé. En conséquence le chômage, quelle que soit son importance, est uniquement dû au fait que les conditions de la demande varient sans cesse et que les résistances de frottement empêchent la réalisation immédiate des ajustements de salaire devenus nécessaires ¹.

¹ Op. cit., p. 252.

Le Professeur Pigou conclut (op. cit., p. 253) que le chômage est dû avant tout à une politique de salaires qui ne réussit pas à s'adapter suffisamment aux modifications de la courbe de la demande réelle de travail.

Il estime donc que l'ajustement des salaires peut à la longue supprimer le chômage¹ ; nous prétendons au contraire que le salaire réel (dans la seule limite d'un minimum fixé par la désutilité marginale de l'emploi) n'est pas déterminé au premier chef par les « ajustements de salaires » (encore que ceux-ci puissent intervenir), mais par les autres forces du système. Parmi celles-ci il en est (notamment la relation entre la courbe de l'efficacité marginale du capital et le taux de l'intérêt) que le Professeur Pigou n'est pas parvenu à introduire dans son schème représentatif.

Enfin, lorsque le Professeur Pigou en arrive aux causes du chômage, il parle bien, tout comme nous-même, des fluctuations de l'état de la demande. Mais il assimile l'état de la demande à la courbe de la demande réelle du travail, oubliant combien, aux ternies de sa propre définition, cette notion est étroite. Par définition, la courbe de la demande réelle de travail dépend *exclusivement* (nous l'avons vu plus haut) de deux facteurs : 1° le rapport existant dans un milieu donné entre le nombre total d'hommes employés et le nombre de ceux qui doivent être employés dans les industries produisant les biens de consommation ouvrière pour leur fournir ce qu'ils consomment, et 2° l'état de la productivité marginale dans les industries qui produisent les biens de consommation ouvrière. Cependant, dans la Ve partie de la *Theory of Unemployment*, il attribue un rôle important aux fluctuations de « la demande réelle de travail ». Il considère la « demande réelle de travail » comme un facteur capable de varier fortement dans la courte période (op. cit., Part. V, Chap. VI-12), et il semble indiquer que les oscillations de la « demande réelle de travail » combinées avec le défaut de sensibilité à ces oscillations de la politique des salaires expliquent en grande partie le cycle économique. A première vue, tout ceci paraît au lecteur raisonnable et familier. S'il ne se reporte pas à la définition, les « fluctuations de la demande réelle de travail » évoquent en lui le même genre d'idées que nos « fluctuations dans l'état de la demande globale ». Mais, si l'on se reporte à la définition, tout ceci cesse d'être plausible. On découvre que ce facteur est la chose du monde la moins capable de varier fortement dans la courte période.

La « demande réelle de travail » du Professeur Pigou ne dépend par définition que de $F(x)$, qui représente les conditions physiques de la production des biens de consommation ouvrière, et de $\varphi(x)$, qui représente la relation fonctionnelle entre l'emploi dans les industries qui produisent les biens de consommation ouvrière et l'emploi total qui lui correspond. On voit mal pourquoi l'une ou l'autre de ces fonctions changerait, si ce n'est d'une façon progressive au cours de la longue période. Il n'y a certainement aucune raison de croire qu'elles puissent changer pendant un cycle économique. $F(x)$ ne peut changer que lentement, et dans un sens favorable si la communauté réalise des progrès techniques ; quant à la fonction $\varphi(x)$, elle reste stable, à moins qu'il ne se produise un brusque accès d'économie dans les classes ouvrières ou, d'une manière plus générale, une brusque variation de la propension à consommer. Nous croirions donc que la demande réelle de travail reste virtuellement constante pendant toute la durée d'un cycle économique.

1 On ne trouve d'ailleurs aucune allusion au fait que cet ajustement se réalise grâce aux réactions du taux de l'intérêt.

L'analyse du Professeur Pigou, répétons-le, omet complètement le facteur instable, c'est-à-dire les fluctuations de l'investissement, qui sont le plus souvent à la base des fluctuations de l'emploi.

Nous avons critiqué longuement la théorie du chômage du Professeur Pigou, non parce qu'elle nous semble plus critiquable que d'autres théories des économistes classiques, mais parce qu'à, notre connaissance elle représente le seul effort qui ait été tenté pour exposer avec précision la doctrine de l'école classique au sujet du chômage. Nous nous devons de combattre cette doctrine sous la forme la plus redoutable qui lui ait été donnée.